



Pour affichage immédiat  
**COMMUNIQUÉ**

## **CAMPAGNE PROMOTIONNELLE EMPLOYEUR CONCILIAN**

Rivière-du-Loup, le 1<sup>er</sup> novembre 2021. – Univers Emploi, la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup et COSMOSS Rivière-du-Loup mettent sous les projecteurs le programme d'accréditation « Employeur conciliant ».

**En cette période de rareté de main-d'œuvre, nous devons, plus que jamais, soutenir la conciliation études-travail afin d'assurer l'épanouissement socioprofessionnel du plus grand nombre d'étudiants et consolider le développement d'une relève compétente et qualifiée.**

Nous savons que les employeurs misent sur la rentrée scolaire pour répondre au besoin criant de main-d'œuvre et que la tranche d'âge des employés étudiants tend à évoluer. Ces circonstances nous encouragent à lancer la première campagne promotionnelle de notre **stratégie visant à sensibiliser les employeurs, les étudiants et leurs parents à l'importance d'une saine conciliation études-travail**. Ainsi, dans les prochains mois, nous avons une mission de visibilité, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des différents acteurs concernés par la persévérance scolaire, et c'est par le biais de développement d'initiatives concertées que nous l'abordons.

D'abord, nous allons rapidement restructurer l'affichage des offres d'emploi dans les établissements scolaires, l'un des avantages considérables à être un Employeur conciliant. **En effet, dorénavant, toutes les offres d'emploi des entreprises reconnues « Employeur conciliant » seront hébergées sur un seul et unique babillard numérique.** Les établissements scolaires le rendront accessible sur leurs différentes plateformes Web. Ainsi, les étudiants et leurs parents pourront consulter chaque semaine les postes à pourvoir chez les entreprises reconnues par leurs pratiques conciliant études et travail.

\*La continuité de l'affichage physique sera à la discrétion de chaque établissement.

De plus, vous pourrez voir diverses capsules mettant en lumière nos entreprises certifiées afin que les étudiants et leurs parents puissent les identifier lors de leur recherche d'emploi. Depuis sa création il y a 2 ans, Employeur conciliant a rapidement pris de l'envergure, comptant à ce jour près de 30 entreprises certifiées et des dizaines d'histoires à succès, toutes aussi touchantes les unes que les autres. Les employeurs doivent savoir qu'ils ont un rôle essentiel à jouer et qu'ils sont des acteurs de première ligne pour favoriser la réussite éducative au Québec.

### **Être un Employeur conciliant, c'est payant!**

Le programme d'accréditation « Employeur conciliant » a vu le jour grâce au mouvement national *Employeurs engagés* qui vise à sensibiliser les employeurs du Québec à l'importance de leur rôle dans la réussite éducative. Lancée en 2019, l'accréditation assure d'abord et avant tout, l'accompagnement des entreprises dans l'application de pratiques favorisant la conciliation études-travail de leurs employés étudiants ainsi qu'une démarche de sensibilisation auprès des jeunes et des parents.

**Ensemble, participons activement à accroître le taux de diplomation et de qualification des jeunes du territoire!**

Source : Kelly Sirois, Univers Emploi  
418-314-0404

